

DM n° 2 : La mort

Tutorat 2025-2026 : 10 QCMS – Durée : 10 min



QCM 1 : À propos des signes négatifs de la vie, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) On distingue l'arrêt des fonctions cérébrales, l'arrêt des fonctions cardiovasculaires et l'arrêt des fonctions rénales
- B) L'arrêt des fonctions cérébrales correspond à une inconscience avec une abolition des réflexes du tronc cérébral, comme le réflexe photomoteur, qui donne une mydriase réactive au passage d'une lumière forte devant les yeux
- C) L'arrêt des fonctions cardiovasculaires correspond à une abolition des pouls pédieux ou poplité
- D) L'arrêt des fonctions rénales correspond à une absence de la filtration du sang, donnant une accumulation de déchets métaboliques dans les tissus
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 2 : À propos des signes positifs précoces de la mort, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) Le refroidissement cadavérique survient après un plateau thermique de 3 à 4 heures
- B) Les lividités se répandent dans les territoires déclives du corps
- C) La tache verte abdominale est due à la pullulation microbienne au niveau de l'estomac
- D) La rigidité cadavérique est une contracture permanente du corps post mortem
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 3 : À propos des signes positifs tardifs de la mort, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) Les phlyctènes putréfactives apparaissent au bout de 1 à 2 semaines
- B) La rigidité cadavérique apparaît en 48 heures
- C) On peut arriver à une squelettisation au bout de 12 à 18 mois
- D) La momification est due à un phénomène de saponification des tissus mous du corps
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 4 : Un corps est retrouvé allongé sur le dos par des policiers à l'issue d'une perquisition de domicile. Ils constatent une couleur violacée de la peau du dos ne disparaissant pas à la pression du doigt, avec la zone des omoplates et des fesses de couleur pâle. Au vu de ces constatations, et sachant que l'on se trouve dans un climat tempéré, on peut estimer que la mort de la personne remonte à :

- A) 45 minutes
- B) 1 à 2 heures
- C) 12 heures
- D) 24-48 heures
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 5 : À propos du certificat de décès, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) C'est un certificat facultatif qui peut être rédigé par les médecins
- B) Il doit obligatoirement être rédigé manuscritement compte tenu de son importance
- C) Certains infirmiers peuvent rédiger un certificat de décès
- D) Il comporte 3 volets : un volet administratif, un volet médical et un volet légal
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 6 : À propos du volet administratif du certificat de décès, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) Il est anonyme
- B) Il est transmis à un centre d'études épidémiologiques afin de répertorier les décès chaque année
- C) Il est accessible par l'opérateur funéraire
- D) Il n'est pas systématiquement utilisé pour des décès infantiles avant l'âge de 1 an
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 7 : À propos du volet médical du certificat de décès, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) Il doit être édité sous format papier
- B) Il est transmis à la mairie du lieu de décès du défunt
- C) On y retrouve le nom, le lieu de vie et l'âge de la personne décédée
- D) Il en existe un modèle adapté pour les décès infantiles jusqu'à l'âge de 2 ans
- E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 8 : À propos du volet médical complémentaire du certificat de décès, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

- A) C'est une partie anonyme du certificat de décès
- B) Il n'est pas systématiquement rédigé

C) En revanche, il doit être rédigé dans tous les cas pour des morts difficiles, où la cause du décès n'est pas clairement identifiée

D) Il s'impose lorsqu'une autopsie est réalisée, durant laquelle un médecin réalise des examens complémentaires afin d'identifier une cause de décès

E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 9 : À propos de l'autopsie médico-légale, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

A) Elle est encadrée par le code civil

B) Elle est ordonnée par la justice

C) Elle représente une aide majeure dans les enquêtes judiciaires

D) Elle peut aider à identifier la victime dans le cas où cette dernière est trop défigurée pour être reconnue visuellement

E) Les propositions A, B, C et D sont fausses

QCM 10 : À propos de l'autopsie médicale, indiquez la(les) proposition(s) exacte(s) :

A) La famille du défunt peut s'opposer à sa réalisation

B) Elle peut constituer un complément à une autopsie médico-légale

C) Elle est encadrée par le code de déontologie médicale

D) Elle peut être utilisée pour connaître les causes du décès, si elles sont non clairement identifiées

E) Les propositions A, B, C et D sont fausses